



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

**Plan de développement de la zone agricole du Témiscamingue
La réalisation de l'inventaire terrain 2013 progresse**

Ville-Marie, le 5 septembre 2013 – La démarche du plan de développement de la zone agricole (PDZA), sous la responsabilité de la MRC de Témiscamingue, vise à atteindre plusieurs objectifs dont la réalisation d'un inventaire terrain d'un certain nombre de friches répertoriées sur le territoire du Témiscamingue ainsi qu'une caractérisation sommaire des terres en friches. Il s'agit de la phase 1 du mandat d'inventaire terrain qui est présentement en cours depuis le début août et ce, jusqu'à la fin septembre. Des friches ont ciblées dans différents secteurs du territoire, en terres publiques et en terres privées, selon un travail d'analyse cartographique effectué par la firme spécialisée Progigraph.

Les résultats issus de la phase 1 de cet inventaire permettront d'évaluer et prioriser des potentiels agricoles, agroforestiers et produits forestiers non ligneux (PFNL) de certaines friches situées au Témiscamingue et seront analysés à l'automne 2013 et à l'hiver 2014. « Nous souhaitons identifier de nouveaux potentiels à exploiter et à mettre en marché afin de diversifier les activités et les produits commercialisés. Notre territoire regorge de ressources. Nous souhaitons donc voir de quelle façon nous pouvons les exploiter de façon intelligente et raisonnée tout en diversifiant notre économie », d'affirmer le préfet de la MRC de Témiscamingue, monsieur Arnaud Warolin.

L'ensemble des résultats issus de cet inventaire seront publiés et disponibles à tout demandeur lorsque l'ensemble des analyses auront été complétées. La phase 2 de l'inventaire terrain sera réalisée à l'été 2014 afin de raffiner les potentiels qui auront été déduits suite à l'analyse des résultats de la phase 1.

La Société d'exploitation sylvicole du Témiscamingue est responsable de réaliser le contrat d'inventaire terrain en terres privées d'un minimum de 120 friches répertoriées sur le territoire du Témiscamingue tandis que la communauté autochtone de Timiskaming First Nation procédera à l'inventaire de certains PFNL en territoire publique. « La mise en marché de nouveaux produits pourrait permettre la création de nouvelles entreprises, de nouveaux modèles d'affaires ou encore amener un revenu complémentaire aux entreprises qui vont adhérer aux éventuels projets », de conclure Arnaud Warolin.

Rappelons que le plan de développement de la zone agricole (PDZA) est un document de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles. Il consiste à réaliser un portrait (état de situation), à poser un diagnostic, à dégager une vision concertée du développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Tous ces éléments culmineront vers l'élaboration d'un plan d'actions qui permettra de dégager le plein potentiel agricole et agroalimentaire du territoire tout en permettant de déterminer des possibilités de développement. Il est réalisé par une MRC, en concertation avec les acteurs du milieu.

-30-

Source :

Monia Jacques
Coordonnatrice du PDZA du Témiscamingue
MRC de Témiscamingue
819 629-2829 p.232
monia.jacques@mrctemiscamingue.qc.ca

Pour information :

Tomy Boucher
Directeur général-adjoint
MRC de Témiscamingue
819 629-2829 p.234
tomy.boucher@mrctemiscamingue.qc.ca